

Déclaration liminaire au
Comité Technique
du 11 avril 2016

Monsieur le Président,

Nos inquiétudes sont grandes et elles sont multiples.

Tout d'abord, Solidaires Finances Publiques ne peut débiter ce CTL sans évoquer l'affaire dite « panama papers » .

L'ensemble de ces révélations constitue une affaire « de plus » portant sur l'ampleur de l'évasion fiscale internationale, montrant le poids des « paradis fiscaux » et, au-delà, des dommages de la concurrence fiscale.

Cette affaire est révélatrice des insuffisances coupables dans les « stratégies » mises en œuvre jusqu'ici pour endiguer un fléau qui plombe les budgets publics, induit des distorsions de concurrence, favorise les délinquances et sape les fondements du consentement à l'impôt au sein de populations de plus en plus médusées par l'ampleur de ce phénomène.

Dans ce contexte, les déclarations visant à affirmer que le secret bancaire est révolu et qu'avec l'échange automatique d'informations, une nouvelle ère s'ouvre, doivent être prises avec la plus grande des prudenances. En effet, à l'heure actuelle, rien ne dit que les informations qui seraient transférées à partir de 2017 et 2018 puissent être véritablement fiables et exploitables en l'état.

Jusqu'ici, seules les « affaires » (HSBC, Luxleaks...) ont poussé les institutions internationales et les États à agir. Cette nouvelle affaire va-t-elle permettre de faire progresser le débat ?

Plus que jamais, pour Solidaires Finances Publiques, un échange automatique d'informations portant sur des données complètes (permettant notamment d'identifier les bénéficiaires effectifs des sociétés écrans et des comptes bancaires), un véritable reporting pays par pays, une vraie protection des lanceurs d'alerte, un renforcement des moyens humains des administrations fiscales et douanières et une coopération européenne renforcée portant sur l'harmonisation fiscale et procédurale pourront permettre d'enregistrer des progrès. Il faut absolument se mettre en capacité d'utiliser toutes les informations susceptibles de nous parvenir. Des solutions existent, manque cependant une véritable volonté politique.

Enfin, notre inquiétude est grande devant la réalité actuelle et l'avenir de notre administration.

Ce sentiment n'est pas une volonté anxigène de notre part mais une analyse objective et réaliste de la vie concrète dans nos services ainsi que des arbitrages politiques et administratifs envers la DGFIP.

Nous constatons chaque jour un peu plus l'affaiblissement des moyens donnés à l'exercice de nos missions mais aussi l'accélération des tensions dans les services qui résultent de plusieurs facteurs (suppressions d'emplois, hold-up des emplois vacants, restructurations permanentes, conditions de travail,...).

Nous constatons bien la tendance lourde d'industrialisation des services, imposant sans discussion des organisations de travail dégradées et laissant peu de place à l'autonomie des agents et au sens qu'ils cherchent désespérément au travail qui leur est demandé.

Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement lance la DGFIP dans un vaste chantier avec le prélèvement à la source... En dehors de l'usine à gaz qui va ressortir de ce chantier, et de l'immense travail qui va en découler, quel va en être l'impact sur la DGFIP et ses structures et notamment sur les SIP ?...

De ce coté là, le Directeur Général est resté bien silencieux se bornant à dire que la DGFIP a un argument de plus à faire valoir...

En conclusion, et une fois de plus, nous ne pouvons que déplorer la volonté de construire une DGFIP virtuelle avec l'abandon des services de proximité, la départementalisation et la régionalisation des missions, la multiplication des centres de contact, l'expérimentation des centres de services communs...le tout avec un rythme qui ne cesse de s'accélérer.

Dans le département, si cette année, vous n'envisagez aucune suppression sèche de structure, il est clair que vous balisez le terrain pour les années à venir. Quid de l'avenir des petits postes qui auront perdu l'impôt ? Quid même de la pérennité de structures comme par exemple le futur SIP des Andelys, qui à l'aune des centres de contact, de la télédéclaration obligatoire, du prélèvement à la source, a un avenir bien sombre.

Solidaires Finances Publiques dénonce cette politique de destruction du service public dont l'utilisateur fera les frais dans notre département dès 2017 avec un accueil de proximité uniquement sur rendez-vous et dans un service qui ne sera même plus le service gestionnaire. Vous voudriez « désintoxiquer l'utilisateur du guichet », vous ne vous y prendriez pas autrement !

Les élus Solidaires Finances Publiques.